



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille Provence Métropole adapte le réseau urbain de transports à la Ciotat à partir du 17 janvier 2011

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, autorité organisatrice des transports sur son territoire, a répondu favorablement à la demande de la ville de la Ciotat de faire réaliser une partie des déplacements scolaires des classes élémentaires sur les lignes du réseau urbain Ciotabus. Les scolaires concernés sont au nombre de 1 600 et seront dorénavant titulaires de la carte Transpass.

Cette décision a conduit Marseille Provence Métropole et la ville de La Ciotat à retravailler le maillage du réseau pour l'adapter au mieux au public. Par conséquent, 3 nouveaux services, adaptés des lignes existantes, vont être créés :

- **Ligne 32** : reliant les quartiers et écoles de la Garde, Fardeloup et la piscine (10 allers et 7 retours totalisant 17 016 km).
- **Ligne 52** : liaison entre la zone Athélia et le lycée Lumière via la piscine qui permet de désenclaver le quartier et l'école des Séveriers (10 rotations par jour totalisant 24 816 km).
- **Ligne 60** : liaison entre la gare et Fardeloup via la piscine destinée aux écoles de St Jean, l'Abeille et la Salis évitant ainsi une correspondance en gare routière (6 rotations par jour totalisant 16 509 km).

Ces lignes ne sont pas destinées uniquement aux classes de primaire car elles seront utilisables par tout client du réseau Ciotabus. Ainsi de nouveaux arrêts seront créés pour répondre aux besoins en transport de nouveaux lotissements à la Lionne et au chemin du Vieux Mas.

Dans le même temps, Marseille Provence Métropole mettra en service une rotation supplémentaire de la ligne 40 le dimanche matin afin de répondre aux demandes des habitants de la Baie des Anges et de St Jean qui souhaitent pouvoir se rendre au centre ville pour le marché.

Ces modifications du réseau représentent un coût de 182 000€ / an pour la Communauté urbaine et seront effectives au 17 janvier 2011.

Contacts presse

Marseille Provence Métropole : 04 88 77 62 54 / 06 32 87 51 18 - contact.presse@marseille-provence.fr

Communication de la ville de La Ciotat : Tél : 04 42 08 88 74 • fax : 04 42 08 87 55 • communication@mairie-laciotat.fr